

Férolles Infos

Numéro 39 : Janvier 2019

Le mot du maire

Le 23 janvier dernier, une réunion publique a réuni une cinquantaine de participants à l'occasion de la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours de réalisation. Notre commune a la particularité d'être située dans une zone géographique sensible aux risques inondations qui contraint à un étalement urbain maîtrisé et économe en espace. L'objectif majeur sera de permettre le renforcement de la centralité de notre bourg et assurer une extension modérée de l'enveloppe constructible afin de maintenir une dynamique démographique nécessaire au maintien de nos services scolaires et périscolaires, au développement de nos associations, à la pérennité de notre commerce et de nos entreprises. Maintenir dynamisme et attractivité sans trahir notre identité rurale tel est l'enjeu majeur pour conserver le « **bien vivre** » dans notre village.

David DUPUIS

Prochainement à Férolles

Samedi 2 février	✓ « Cendrillon », 10h00, Palace des Salopettes ✓ Dîner – spectacle « De la pluie ! », 20h00, Place des Salopettes
Du 11 au 15 février	✓ Centre de loisirs
Samedi 16 février	✓ Soirée moules – frites, Comité des Fêtes, 19h30, salle des Fêtes
Samedi 23 février	✓ Loto, Comité des Fêtes, Salle des Fêtes
Mercredi 27 février	✓ Contes pour les Tout-Petits, 10h00, Palace des Salopettes
Dimanche 3 mars	✓ Randonnée des Godasses, Rando-Férolles
Samedi 9 mars	✓ Dîner – spectacle « Bar à textes », Palace des Salopettes

Soirée moules frites

Soirée moules – frites

Le Comité des Fêtes de Férolles organisera le samedi 16 février leur soirée moules – frites, à 19h30, à la salle des Fêtes. Tarif : 20€. Animation musicale comprise. Réservation jusqu'au 11 février auprès de Bruno Baudu (06 08 06 74 43) ou Sylvie Kloufar (06 87 74 16 34).

Le samedi suivant, ce sera le Loto.

Toujours à la salle des fêtes. Nombreux lots à gagner !



Le Ferolliot

Le Férolliot apporte une modification dans ses jours et heures d'ouverture. En effet, à compter du 1er février, il sera ouvert tous les vendredis soirs de 19h00 à 21h30. Il sera par contre fermé le samedi soir afin de pouvoir assurer son rôle de traiteur auprès des particuliers et des associations qui souhaiteraient faire appel à ses services.

Férolles célèbre le patron des vigneron

Samedi 19 janvier a eu lieu la traditionnelle fête de la St Vincent. Il s'agissait cette année de la 29ème édition. Départ à pied pour les plus courageux vers 8h30 pour le bois en compagnie de Rando Férolles. Les nouveaux rois, Jean-Claude et Nadine Camus choisissent leur sapin et donnent les premiers coups de hache, accompagnés de leurs proches et des nombreux volontaires. Tous se retrouvent ensuite autour du feu pour déguster le boudin noir et le vin chaud.



Le sapin est ensuite acheminé vers la place de l'église pour y être décoré avec les fleurs en papier de toutes les couleurs confectionnées par les membres du Comité des Fêtes. Vers 11h00, les anciens rois, Maud et Guillaume Dumuis, accueillent les participants chez eux afin de procéder à l'abattage du sapin de l'année passée, à la dégustation des bouteilles qui avaient été enterrées au pied et à la collation qu'ils ont préparée. 12h00, l'heure est venue de se rendre chez les nouveaux rois pour y planter le sapin et enterrer les bouteilles, au rythme surprise de 3 cors de chasse et des gaies mélodies d'un orgue de barbarie. Un apéritif est ensuite servi. Vers 13h15, les convives inscrits au repas confectionné par le Comité se rendent à la salle des fêtes. Les festivités se poursuivent à 17h30 avec la célébration de l'office religieux, en compagnie de l'Union Musicale et de Choralia, et le passage du statut royal des anciens aux nouveaux rois. Au cours du vin d'honneur, offert vers 19h00 par la municipalité, les invités ont le privilège de déguster un petit verre de ratafia, fruit des premières vendanges de la vigne qui ont eu lieu en septembre, et de participer au tirage au sort pour désigner les futurs souverains, Patrick Rabourdin et Marie-Christine Ribot, qui seront en 2020 les 30ème rois de la St Vincent. La journée se termine dans une bonne ambiance par un repas dansant confectionné par le Férollet et servi à la salle des Fêtes.

Zoom sur... les gîtes de Férolles

Férolles info est allé à la rencontre des gîtes et chambres d'hôtes de la commune.

Bonjour Brigitte Filipi, quel type d'hébergement proposez-vous?

Sur notre exploitation agricole, dans le hameau de Villiers, j'accueille jusqu' à 6 personnes dans un gîte" la grosse planche" qui a gardé son cachet traditionnel. Celui-ci totalement indépendant, est composé de deux chambres, une grande pièce à vivre, une entrée salle de jeux, une cuisine tout équipée, une salle d'eau, wc. Le tout de plain-pied.

Qui accueillez-vous?

Beaucoup de touristes qui profitent des châteaux de Loire, de la forêt domaniale, de la Sologne... Mais le gîte est aussi loué par des personnes ayant de la famille à Férolles ou dans les environs, qui par manque de place ou volonté d'indépendance recherchent un hébergement.

Quels sont les plus de votre gîte?

Il y a bien sur le calme que l'on trouve à Férolles mais surtout la présence des animaux de la ferme, notre âne coquin, les moutons, les oies.... qui ravissent tout le monde.

Merci Brigitte et pour plus d'infos n'hésitez pas à consulter le site :

<http://www.gitedelagrosseplanche.fr/> ou 06 42 89 40 99

Bonjour Suzanne De Smet, vous proposez trois chambres d'hôtes dans votre "maison des grenouilles ", qu'est-ce exactement?

Je reçois comme Brigitte le même type de public mais le séjour est différent. Les hôtes sont accueillis dans ma maison et disposent d'une chambre et d'une salle de bain. Le petit déjeuner est servi à ma table. Je peux accueillir jusqu'à 9 personnes.

Quelles sont les qualités pour accueillir des hôtes?

Il faut aimer recevoir chez soi, partager un temps avec les touristes, les conseiller...

Au fil des années si les demandes changent, je m'adapte avec plaisir!

Pour plus d'information <https://chambreshotes45.fr/> ou 02 38 59 79 53